Etrelles, le 06 octobre 2026

Négociation « organisation du travail » : la Direction communique, nous, on rétablit les faits

Dans sa communication, la Direction annonce « l'absence de signature majoritaire » et se félicite de « huit réunions de négociation » et d'un « dialogue social constructif ». **Reprenons les faits, car la réalité est bien différente.**

Huit réunions… pour quoi faire ?



Compter les réunions ne prouve pas qu'il y a eu négociation. Certaines n'ont tout simplement servi à rien. La Direction parle de dialogue social alors qu'elle est arrivée à la table avec un premier projet d'accord déjà ficelé, dont une prime 2x8 à 100 MG.

Sur l'ensemble de ces réunions, nous n'avons jamais réussi à faire bouger les lignes. Les seules choses qui ont évolué sont des éléments qui ne coûtent rien à l'entreprise. Dès qu'il s'agissait de mettre la main au portefeuille, la réponse était non.

Transport : la Direction dit non à l'augmentation

La Direction a refusé d'augmenter les primes de transport. Dans son projet, elle se contentait de les exprimer en minimum garanti (MG), ce qui revient à les augmenter de quelques centimes et de rajouter une tranche avec un montant dérisoire de 2 euros.

Même dans son projet, les primes proposées restent parmi les plus basses du groupe Thales. Voilà ce que la Direction appelle « revaloriser significativement ».

Étrelles : les salaires les plus bas du groupe

Des salariés de TAS et de CDI (Pont-Audemer) vont être intégrés dans DMS. Le constat est très clair : Étrelles est le site qui compte parmi les salaires les plus bas du groupe Thales. Et ce n'est pas tout : Au sein de DMS, Étrelles est le seul site où l'on recrute en **B4**, même Géménos qui est également un site de production recrute dès le **C5**.

Même entreprise, même métier, mais pas le même respect pour les salariés. Ceux qui font tourner le site et créent les richesses d'Étrelles valent autant que les salariés des autres sites Thales.

La Direction préfère le profit aux salaires décents

La Direction est plus préoccupée à faire toujours plus de profits qu'à donner des salaires décents à celles et ceux qui les produisent. **Au lieu de distribuer de misérables primes, elle devrait s'atteler à améliorer notre rémunération.** En agissant ainsi, la direction de DMS méprise les salariés de notre site.

La Direction ne pense qu'à ses intérêts !

Relisez bien la communication envoyée par la Direction le 30 septembre dernier, **ce qu'elle présente comme les mesures de sa négociation tient en trois points :**

- *« Encadrer et formaliser » un socle commun sur les horaires spécifiques :* un cadre pour l'organisation du travail voulu par l'entreprise sans que les salariés puissent revenir en horaire de journée s'ils en ressentent le besoin.
- *« Créer de nouvelles modalités d'organisation » répondant aux « enjeux opérationnels » de DMS :* de la souplesse pour la Direction au détriment des conditions de travail des salariés.
- *« Revaloriser significativement les indemnités » (2x8, nuit, suppléance, samedi, jours fériés) :* le seul point qui concerne les salariés, et qui se résume à peu par rapport aux autres sites Thales.

Deux points sur trois servent d'abord la Direction. Pour les salariés, il reste des primes exprimées en MG et une revalorisation dite « significative » par la direction mais qui ne change rien à nos faibles revenus. Thales est en mesure de proposer des primes beaucoup plus élevées, d'ailleurs, d'autres sites sont en moyenne à 840 euros pour la même contrainte. Pourquoi accepter 115 euros ? La CGT veut des primes et des salaires à la hauteur de ce qui se fait dans Thales.

Attention aux beaux discours

Il est temps d'ouvrir les yeux. Vous êtes manipulés par des communications où certains se font passer pour de bons apôtres, alors que dans les négociations on ne les entend pas. La CGT, elle, était à toutes les réunions, avec des propositions ayant pour objectif de vous défendre. Nos positions ne se lisent pas dans un tract de circonstance, elles se défendent autour de la table.

La CGT est favorable à ce que les réunions de négociation soient rediffusées aux salariés afin de prouver qui travesti la vérité dans cette histoire. La CGT, tout comme d'autres OS non-signataire n'ont pas de souci avec cette proposition, chacun doit assumer ce qu'il dit et fait mais malheureusement certains, tout comme la direction, refuseront cette proposition de peur que vous compreniez qui se bat réellement pour vous.

Ce que veut la CGT

- **Une vraie augmentation des salaires** à Étrelles, pour sortir du dernier rang du groupe Thales.
- **Une revalorisation réelle des primes de transport**, pas quelques centimes.
- **L'alignement des embauches** sur les mêmes niveaux que les autres sites DMS (C5, comme à Géménos).
- **Des primes à la hauteur des contraintes** du travail en horaires spécifiques (2x8, nuit, samedi, jours fériés).

Il faut se poser la bonne question, **pourquoi 4 syndicats sur 5 refusent de signer cet accord** ? Pour que **l'accord devienne majoritaire**, il fallait que la direction obtienne la **signature de 3 syndicats et non 2** comme cela a été dit dans l'entreprise.

Nous invitons tous les salariés qui le souhaitent à venir échanger avec nous ou même avec les 3 autres syndicats pour connaitre les raisons de la non-signature.

Le directeur serait parti « à cause de la CGT »

Départ du directeur : rétablissons les faits

Une rumeur circule selon laquelle le directeur, arrivé en avril et reparti en septembre, aurait quitté le site d'Étrelles à cause de la CGT. Cette version est portée et relayée par une organisation syndicale dont l'unique objectif est de reconquérir une influence perdue après des années d'immobilisme. Cette désinformation ne correspond pas à la réalité.



Selon nos informations, de nombreuses plaintes avaient été remontées par différents canaux. C'est la raison pour laquelle il n'a pas été invité à rester.

Soyons sérieux : avons-nous réellement un tel pouvoir ?

Nous invitons ceux qui colportent ces rumeurs à mettre autant d'énergie à défendre l'intérêt des salariés qu'ils en consacrent à nuire à la CGT.

Si certains s'acharnent à nous salir, c'est parce que la CGT dérange. Elle obtient des avancées que d'autres ne cherchent même pas à défendre, car lorsqu'on ne demande rien, on n'obtient rien. Les exemples ne manquent pas :

Ce que la CGT d'Étrelles a obtenu

- **La pénibilité.** Pendant que nous nous battions pour faire appliquer une mesure groupe, certains passaient leur temps à dire dans les ateliers que « ça ne s'appliquera pas à Étrelles » et pourtant elle s'applique.
- **Un budget spécifique de frais de garde pour les salariés en horaires d'équipe.** Et oui : personne d'autre n'avait pensé aux salariés en équipe.
- **Une prime plancher pour les salariés en équipe.** À l'époque, il n'y avait aucun minimum : la prime était calculée en pourcentage de la convention collective, selon votre classification. Là aussi, aucun soutien à la demande de la CGT.
- **La prime territoriale de 80 € pour les mensuels,** que vous percevez chaque année. Ces mêmes organisations syndicales avaient signé cet accord sans le faire appliquer sur notre site. Actuellement, les cadres ne la perçoivent pas, alors qu'ils devraient. La CGT est en train de monter un dossier juridique sur le sujet. Pendant que les autres restent passifs, la CGT fait le travail de fond.
- **…**

Faire disparaître la CGT d'Étrelles ?

Pour certaines organisations syndicales tout comme la direction, l'intérêt est clairement de faire disparaître la CGT du paysage d'Étrelles. Nous, nous pouvons vous dire une chose : si cela arrivait, vos droits fondraient comme neige au soleil.

Les rumeurs ne font pas les salaires. Les droits se gagnent, et se défendent.

Ensemble, on est plus forts.